PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Bastien GISSINGER
0765174264

bastien.gissinger@culture.gouv.fr

Références : IA0172132600001-1

DREAL NA - UD 17-79 - Sub ENR

2 Rue Edmé Mariotte

17180 PERIGNY

stephane.grupp@developpement-durable.gouv.fr

Poitiers, le 25 septembre 2026

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LOZAY (CHARENTE-MARITIME), Projet éolien de la Trézence
IA0172132600001
Votre courrier du 18 septembre 2026
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 18 septembre 2026.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles
par intérim et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe
par intérim



Signé électroniquement par Héloïse
BRICCHI-DUHEM
Le 25/09/2026 à 15:26

Héloïse BRICCHI-DUHEM